



# Elections Fonction Publique du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022

## Comité Social d'Administration (CSA) ministériel

**POUR LE SERVICE PUBLIC ET  
POUR VOS CONDITIONS DE TRAVAIL**

# VOTEZ CGT !

Le Comité Social d'Administration (CSA) ministériel est une nouvelle instance née de la fusion du Comité Technique Ministériel (CTM) et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). Cette fusion a pour conséquence de réduire le nombre de représentant-e-s du personnel. Raison de plus pour choisir des élu-e-s déterminé-e-s à ne rien céder face à la casse de nos missions et à la détérioration de nos conditions de travail. Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre, votez pour envoyer un maximum d'élu-e-s CGT au CSA ministériel !

Ces élections se tiennent dans un contexte où l'existence même des missions solidarités est menacée, tandis que les missions de santé peinent à être réalisées, quand elles ne sont pas externalisées.

Nous vous appelons à élire au CSA ministériel des représentant-e-s CGT mobilisé-e-s au quotidien contre les sous-effectifs chroniques et les réorganisations nocives pour nos conditions de travail, pour l'augmentation des promotions et des avancements, pour de véritables revalorisations statutaires, pour l'augmentation de la valeur du point d'indice, pour l'égalité entre les femmes et les hommes et la reconnaissance effective du travail réalisé. Ces revendications, nous les porterons au CSA ministériel et dans les services comme nous l'avons fait pendant le mandat qui prend fin. Nous avons déjà obtenu des avancées, comme l'augmentation des promotions de C en B, même si le compte n'y est pas, l'arrêt des baisses d'effectifs et l'augmentation du nombre de postes ouverts pour certains concours, le déblocage du financement des Avantages Spécifiques d'Ancienneté, etc.

Nous placerons également au cœur de nos interventions le combat contre toutes les formes de discriminations, pour l'égalité des droits et la défense et la titularisation des collègues contractuel-le-s, particulièrement exposé-e-s aux baisses d'effectifs et à des organisations maltraitantes.

### LA LISTE PRESENTÉE PAR LA CGT :

1. **Françoise CREACHCADIC** (SA - DREETS Bretagne)
2. **Béatrice LEROY** (SA - DFAS)
3. **Olivier MIFFRED** (Attaché - ARS IDF)
4. **Nicolas TASSO** (IASS - MNC)
5. **Hervé DROAL** (Administrateur - DRH)
6. **Laurent ORTIC** (IASS - ARS Occitanie)
7. **Christophe CHALVET** (Attaché - DNUM)
8. **Guilhem SARLANDIE** (IASS - DREETS NA)
9. **Isabelle FOUQUE** (Contractuelle - DREETS PACA)
10. **Jerome ROY** (Attaché - DGOS)
11. **Claudia BOYER** (Attaché - DEETS Réunion)
12. **Sophie CAILLET** (IASS - ARS NA)
13. **Marie-Hélène LIARD** (T3S - ARS Martinique)
14. **Isabelle MATHURIN** (Attaché - DGOS)
15. **Jaspal DEOLIVEIRA JILL** (Contractuelle - DSS)
16. **Myriam SALOME** (Attachée - ARS PACA)
17. **Isabelle BLEY** (SA - DDETS 46)
18. **Boris SZKLARZ** (Attaché - ARS Réunion)
19. **Sandrine PERROT** (Contractuelle - DAJ)
20. **Franciane LAREAU** (T3S - ARS Guadeloupe)
21. **Muriel HETTE** (IASS - DREETS Grand Est)
22. **Malika OUSSAIDENE** (adjoint administratif - DGS)
23. **Florence HARRIS** (PHISP - ARS NA)
24. **Gladys FLORENTINE** (Attaché - ARS Guadeloupe)
25. **Sandrine RIMBAU BAZIRE** (T3S - ARS IDF)
26. **David LEPINE** (SA - ARS IDF)
27. **Corinne DUPOUX** (SA - ARS ARA)
28. **Françoise RASTOLL** (Attaché - ARS ARA)
29. **Dominique PANICO-MIALON** (Attaché - DDETS 42)
30. **Annie BATREL** (SA - DRHM)

### AVEC LE BULLETIN DE VOTE CGT :

- Vous agissez pour la défense du statut et l'égalité de traitement ;
- Vous défendez vos conditions de travail et de vie au travail ;
- Vous renforcez un syndicat de proximité, implanté dans les services avec des militant-e-s disponibles, qui privilégient l'action de terrain et qui rendent compte de leurs actions.

## Cher·e·s collègues,

Depuis toujours, la CGT défend, dans toutes les instances, le respect du statut, l'égalité de traitement et le droit à la carrière des agent·e·s face à l'administration, à la tentation corporatiste et aux clientélismes.

Nos services subissent depuis des années les réformes successives de l'Etat, les réorganisations et les baisses drastiques d'effectifs. Malgré le professionnalisme et l'attachement des agent·e·s au service public, la crise du COVID a été le révélateur des conséquences de cette politique et a placé les services dans un contexte de fragilité et de suractivité chronique. Nos conditions de travail sont aujourd'hui plus détériorées que jamais et la pression sur nos missions ne fait qu'augmenter.

Partout nous voyons des collègues craquer sous la charge de travail ou la pression d'objectifs difficilement compréhensibles et réalisables. La maltraitance est devenue structurelle et nos collègues contractuel·e·s, précarisé·e·s et déconsidéré·e·s, subissent les inégalités de rémunération et de fréquents problèmes de paye. De plus en plus d'agent·e·s quittent nos services, les candidatures se raréfient et l'attractivité des concours s'érode.

**Nous refusons de nous résigner face à ce recul du service public. Nous ne voulons pas moins de missions, mais des moyens humains et matériels pour les réaliser !**



Aujourd'hui, voter CGT, c'est voter pour des représentant·e·s proches de vous, qui interviendront pour :

- Vous défendre face à une administration toujours plus maltraitante et déqualifiante;
- L'augmentation des effectifs ;
- Le refus de l'externalisation des missions et la défense de services de l'Etat pleinement compétents ;
- Le maintien de toute·e·s les agent·e·s, titulaires ou non et de tous les postes dans les sites actuels.
- Le refus de la déshumanisation des relations professionnelles ;
- L'arrêt des pratiques harcelantes, des politiques d'objectifs (individuels et collectifs) et de mise en concurrence ;
- Une organisation du travail respectueuse des vies personnelles et des libertés individuelles (en particulier dans le cadre de mise en œuvre du télétravail) ;
- La pleine reconnaissance des coûts supportés par les agent·e·s dans le cadre du télétravail et la revalorisation de l'indemnité qui leur est allouée à ce titre ;
- L'opposition au forfait-jour imposé et la prise en compte de toutes les heures supplémentaires ;
- L'égalité en matière de rémunération, la convergence indemnitaire et la proposition systématique à la promotion des agent·e·s en fin de grade ou en fin de carrière ;
- L'égalité professionnelle, la lutte contre les violences sexistes et les violences sexuelles ;
- Un plan de lutte contre toutes les discriminations ;
- La mise en œuvre de l'ensemble des dispositifs liés à la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

RETROUVEZ NOUS SUR INTERNET :

<https://www.snass-cgt.fr/>

<https://smast.reference-syndicale.fr/>

## UN SYNDICAT PRESENT ET ACTIF DANS LES SERVICES

Les militant·e·s CGT sont présent·e·s au quotidien dans les services pour vous défendre. Ils et elles sont :

- disponibles et à l'écoute ;
- en capacité, en cas de questions techniques, de répondre ou de vous orienter ;
- combatifs et combattives, privilégiant l'action de terrain en lien avec l'ensemble des agent·e·s.